

Impayés de charges de copropriétés : le rôle des différents acteurs

Actualisation du Guide à l'attention des professionnels en contact avec des copropriétaires ou des copropriétés en difficulté – septembre 2010

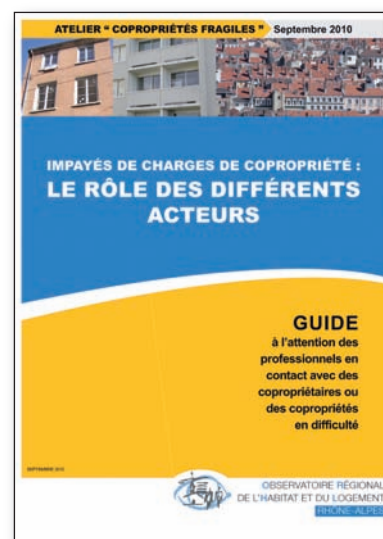
Cette année, l'ORHL a confié à l'ARIM du Rhône, animateur de l'atelier "Copropriétés fragiles", l'actualisation du document dont la première version était parue en 2003.

Ce guide, fruit d'un travail partenarial au sein de l'atelier et enrichi d'entretiens particuliers, a été rédigé par l'équipe du PACT ARIM du Rhône (pilotée par Delphine Agier), avec l'appui de l'ADIL du Rhône (Monique Martins).

L'objectif de ce guide est d'accompagner les professionnels en contact avec un copropriétaire en difficulté en leur proposant un document d'information sur la prévention et le traitement des impayés de charges en copropriété.

Le guide présente successivement :

- Les points clés de l'action contre les impayés
- Les acteurs de la copropriété
- Les acteurs de la justice
- Les intervenants et dispositifs sociaux
- Les lieux ressources d'information et de conseil



> Vous pouvez télécharger la nouvelle version du guide 2010 sur le site internet de l'ORHL (www.orhl.org).

Soizic Cézilly DREAL / LCV - soizic.cezilly@developpement-durable.gouv.fr